

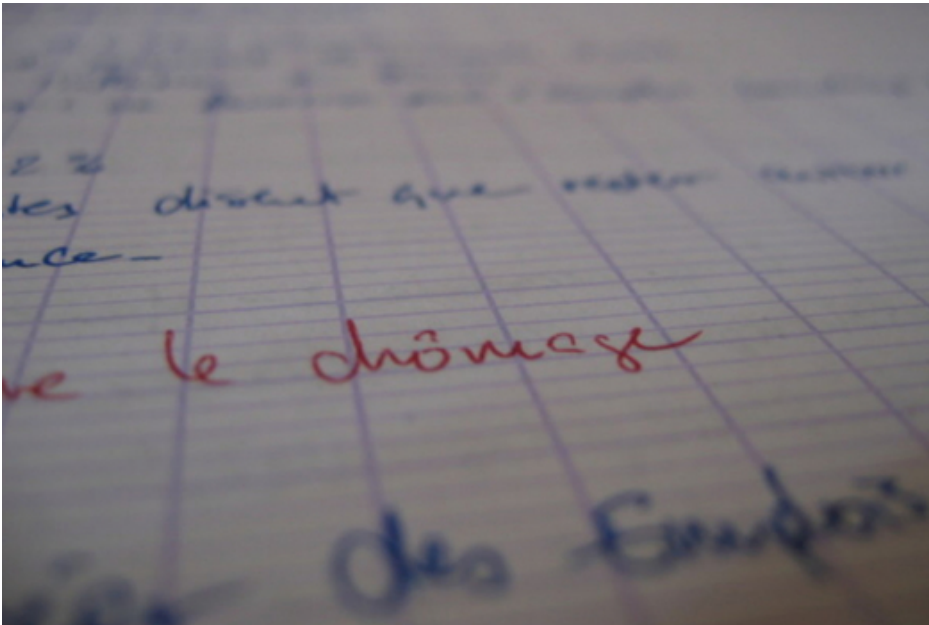
FAIRE VALOIR NOTRE DROIT DE SUITE SUR L'ASSURANCE CHOMAGE

Pour la CFDT, faire valoir notre droit de suite sur la réforme de l'assurance chômage, c'est :

- **Contester** les mesures annoncées par le gouvernement : c'est une réforme d'injustice sociale, qui part du principe que les chômeurs choisissent de ne pas travailler et pénalisera encore plus les plus précaires. Le bonus-malus ne sera appliqué qu'en 2021 dans seulement 7 secteurs d'activité : le recours abusif aux contrats courts est loin d'être terminé.
- **Alerter** sur les conséquences de cette réforme, et notamment sur ses impacts concrets sur la vie quotidienne de centaines de milliers de demandeurs d'emploi.
- **Dire la vérité** sur ces impacts : le gouvernement a décidé de nouvelles règles, sans transparence, en ne publiant pas d'étude d'impact : il doit assumer les baisses de droit drastiques prévues. C'est un enjeu démocratique. L'Unédic vient de publier une étude qui aide à « faire la vérité sur les chiffres » et à traiter sérieusement les impacts de la réforme.

Cette circulaire a pour but de :

- rappeler les principaux résultats de l'étude d'impact de l'Unédic de la réforme de l'assurance chômage décidée par le gouvernement (rendue publique ce 24 septembre) ;
- préciser la stratégie CFDT, décidée en Bureau National, de donner à voir les impacts de cette réforme en travaillant avec l'association SNC notamment, et d'interpeller les parlementaires à ce sujet.



Infos pratiques

En annexe à cette circulaire, vous trouverez la lettre type à adresser à vos parlementaires locaux, à laquelle nous joignons un dépliant sur des cas réels de demandeurs d'emploi. Les vignettes individuelles peuvent également être téléchargées sur le site CFDT à l'adresse : https://www.cfdt.fr/portail/outils/campagnes/reforme-assurance-chomage-visuels-srv2_691670.

Documents

[Courrier parlementaire](#)

[Ma vie au chômage](#)